

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent cinquante-deuxième (152^e) assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 6 mai 2026, à 14 h, en mode hybride (N-7070, visioconférence)

Renouvellement de la reconnaissance du Laboratoire de communication politique et d'opinion publique (LACPOP)

Résolution CFSPD-2025-2026-1011

ATTENDU la Politique de soutien à la recherche de la faculté précisant le processus de reconnaissance et de renouvellement des unités facultaires de recherche;

ATTENDU le concours de reconnaissance et de renouvellement de reconnaissance des unités facultaires de recherche lancé le 4 mars 2026 et se terminant le 10 avril 2026;

ATTENDU la demande de renouvellement de reconnaissance facultaire déposée par le Laboratoire de communication politique et d'opinion publique (LACPOP), codirigé par mesdames Tania Gosselin et Allison Harell, professeures au département de science politique;

ATTENDU l'évaluation du comité facultaire de la recherche et la recommandation du comité d'accorder le renouvellement de la reconnaissance du LACPOP comme unité facultaire de recherche pour une durée de trois ans;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Deri, appuyé par Frédérick Gagnon, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RENOUVELLE la reconnaissance facultaire du LACPOP pour une période de trois ans, jusqu'au 31 mai 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Le 6 mai 2026



Rachel Chagnon
Doyenne